

27 mar 2015 -17:13

Appartient à Conseil des ministres du 27 mars 2015

Vente d'un morceau de terrain sur le site du plateau Engeland à Uccle

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des Bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la vente d'un morceau de terrain sur le site du plateau Engeland à Uccle.

L'objet de la vente de gré à gré est un petit morceau de terrain jouxtant l'Institut Pasteur. L'Institut de Santé publique et la Régie des Bâtiments n'ont aucune objection quant à cette vente. Comme cette bandelette de terrain ne peut intéresser aucun tiers, la vente à la société momentanée Engeland se fera de gré à gré. L'acheteur doit s'engager à installer une clôture sécurisée rendant l'accès au site de l'Institut Pasteur impossible.

La vente se fera via le 1er Comité d'Acquisition de Bruxelles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>